

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 OCTOBRE 2012**

<b><i>Date de convocation :</i></b> 4 octobre 2012	<b><i>Nombre de conseillers :</i></b> en exercice : 15
<b><i>Date d'affichage :</i></b> 6 novembre 2012	présents : 13 votants : 15

L'an deux mille douze, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry, COSSERON Claude, BARJOL Chantal, LECOULLARD Gérard, LEMAITRE Philippe, LEGRAVEY Jacqueline, AUCRETERRE Stéphane, OLIVIER Véronique, LECLERC Joël, HOLE Jean-Marie, GOYER Muriel, DIEUL Sandrine, POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :**

GILLES Christophe a donné procuration de vote à LEMAITRE Philippe.  
LENOEL Jacqueline a donné procuration de vote à BARJOL Chantal.

**Secrétaire :** POZZO Maryvonne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ☞ de retenir la candidature de l'entreprise SAFEGE comme maître d'œuvre pour réaliser la maîtrise d'œuvre de l'extension de la station d'épuration ;
- ☞ de retenir la candidature conjointe de la Sarl TECAM et de l'entreprise GEOMAT comme maître d'œuvre pour réaliser l'aménagement d'un Lotissement Touristique de 41 lots au lieu-dit « Les Fosses à Lin » ainsi que le bornage correspondant des parcelles ;
- ☞ de donner un avis favorable au projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lessay en vue d'autoriser la construction d'une station d'épuration pour l'usine Réaux ;
- ☞ d'autoriser l'Office National des Forêts, représenté par son Chef d'Unité Territoriale basé à Saint-Lô, à proposer à la vente les parcelles programmées en coupe lors de la saison 2012-2013 ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à faire de nouveau appel au service de médecine préventive créé par le Centre de Gestion et à signer la convention d'adhésion s'y rapportant ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à recruter une personne pour remplacer temporairement l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles pendant la durée de son congé de maladie ; que cette personne sera chargée de l'aide à la surveillance des enfants de la classe de Toute Petite Section (TPS), Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) et assistance de l'enseignante suivant les besoins de cette dernière ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à prendre la décision modificative n°06/2012 du budget communal pour permettre le règlement des travaux de voirie 2012 ;
- ☞ de reconduire le montant de la redevance assainissement 2012 pour l'année 2013 ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de séjour avec Les Pep 50 pour régulariser les modalités d'hébergement d'un artiste sur la commune, au Miramar, du 24 août au 31 août 2012 ;

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 OCTOBRE 2012**

- ☞ d'autoriser M. Le Maire à engager les travaux relatifs à la rénovation de l'éclairage public communal ; que ces travaux seront réalisés entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 et le premier trimestre 2013 ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à lancer une enquête publique relative au projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme de la commune, une fois le délai de réponse des personnes publiques associées clos, soit à compter du 26 novembre 2012 pour une durée d'un mois ; d'autoriser M. Le Maire à saisir le Tribunal Administratif de Caen pour qu'il désigne un commissaire enquêteur pour le projet précité ;
- ☞ par 14 voix pour et 1 voix contre, décide, à la majorité, d'autoriser M. Le Maire à rembourser les frais relatifs au renouvellement de visites médicales dans le cadre des missions confiées aux employés communaux sur production d'un justificatif.

Fait à Saint-Germain/Ay,  
le 9 octobre 2012,  
Le Maire,  
Thierry LOUIS